



**Legende**

- Parcelle cadastrale (1)
- Immeuble (1)
- Délimitation de la zone verte
- Délimitation du degré d'utilisation du sol
- Immeuble en réalisation (1)

**Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées**

- HAB-1 Zone d'habitation 1
- HAB-2 Zone d'habitation 2
- MIX-C Zone mixte urbaine centrale
- MIX-U Zone mixte urbaine
- BEP Zone de bâtiments et équipements publics
- ECO-1 Zone d'activités économiques communale type 1
- ECO-2 Zone d'activités économiques communale type 2
- ECO-R Zone d'activités économiques régionale
- ECO-N Zone d'activités économiques nationale
- COM Zone commerciale
- GARE Zone de gares ferroviaires et routières
- JAR Zone de jardins familiaux et cités jardinières
- REC Zone de sports et de loisirs
- REC-TS Zone de sports et de loisirs «Terrain sportifs»
- REC-H Zone de sports et de loisirs «Hôtel»
- REC-C Zone de sports et de loisirs «Camping»
- REC-PA Zone de sports et de loisirs «Parc Animalier»
- REC-S Zone de sports et de loisirs «Stade»
- SPEC-TR Zone spéciale d'exploitation du Crassier Terre Rouge
- SPEC-F Zone spéciale du réseau ferroviaire
- SPEC-RN Zone spéciale de rétention et refroidissement
- SPEC-ST Zone spéciale de station-service
- SPEC-TE Zone spéciale de transport d'énergie électrique
- SPEC-CH Zone spéciale centre hospitalier
- SPEC-NE Zone spéciale d'activités économiques - lot d'entreprises

**Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier":**

Coefficient d'occupation du sol (surface bâtie ou sol fermé net) / Coefficient de Recouvrement du sol (surface de sol bâtie net)

**Zone verte**

- AGR Zone agricole
- FOR Zone forestière (2)
- PARC Zone de parc public
- VER Zone de verdure

**Zones superposées**

- Zone soumise à l'élaboration d'un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" (PAP-NG)
- Plans d'aménagement particuliers approuvés, à titre indicatif
- Zone d'aménagement différencié (ZAD)
- Zone de servitude "urbanisation"
- Zone de servitude "urbanisation - espace public"
- Zone de servitude "urbanisation - isolement/transmission"
- Zone de servitude "urbanisation - cours d'eau"
- Zone de servitude "urbanisation - rétention"
- Zone de servitude "urbanisation - biotopes et éléments naturels à préserver"
- Zone de servitude "urbanisation - intégration"
- Zone de servitude "urbanisation - spotique 1, am géotechnique Bieng"
- Couloir pour projets routiers (3)
- Couloir pour projets de mobilité douce
- Couloir réservé aux transports en commun (bus, tram, train et autres)
- Secteur protégé de type "environnement construit"
- Construction à conserver
- Petit patrimoine à conserver
- Construction avec des éléments identitaires à conserver
- Mur à conserver
- Secteurs et éléments protégés de type "vestiges archéologiques" (4)
- Zone de risques naturels prévisibles de type "Mouvement terrain"
- Zone à risques concernant la prévention des accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (5)
- Zone de bruit (6)

**Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques relatives**

- à l'aménagement du territoire
- à la protection de la nature et des ressources naturelles
- Zone protégée d'intérêt national - ZPIN (7)
- Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - Habitats (8)
- Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - Zones de protection des oiseaux (8)
- à la protection des sites et monuments nationaux (9)
- Immeubles et objets classés "monuments nationaux"
- Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire
- à la gestion de l'eau (10)
- Zone inondable - HQ 100
- Zone inondable - HQ extrêm

**Indications complémentaires (à titre indicatif)**

- Biotopes et Habitats d'espèces protégées Art. 17, 20 + 21 (relatif non exhaustif) (11)
- Biotopes protégés
- Habitats d'espèces protégées
- Espèces végétales protégées
- Sites de reproduction, de chasse et d'aires de repos d'espèces intégralement protégées

**Fond de plan**

- Voie (1)
- Limite de la commune (1)
- Limite de l'Etat (1)
- Eaux stagnantes (1)
- Cours d'eau (1)
- Sport (1)
- Couloir SES (1)

**Sources**

- Etat de plan cartographique de la Ville d'Esch-sur-Alzette, mars 2018; Immeubles mis à jour en janvier 2019.
- Base de Données Topo-Cartographique (BD-C/TC), Administration du Cadastre et de la Topographie, 2008. (les forêts ont été partiellement adaptées par le PAP)
- Projet de Plan Directeur Sectoriel Transports, 2018
- Centre national de recherche archéologique, 2015; zone rouge et partie de zone orange / Amis de l'histoire et du Musée de la Ville d'Esch-sur-Alzette
- Loi du 28 avril 2017 concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses et portant modification de la loi modifiée du 10 juin 1990 relative aux établissements - Inspection du Travail et des Mines
- NODI - Environnement, Cartographie du Bruit, 2016; L'OCEN; Routes groupées, site et autoroutes à ES-454
- Administration de la Nature et des Forêts, ZPIN déclarées, avril 2018
- NODI - Département de l'Environnement, Zones Natura 2000, Directive Habitats - ZSC - Zones spéciales de conservation, septembre 2015
- Service des sites et monuments nationaux, Liste des immeubles et objets bénéficiant d'une protection nationale, état au 4 janvier 2011
- Administration de la Gestion de l'Eau, zone inondable, 2018
- Zyrenbaumann (2002) « Strategische Umverteilung » (SUP) zur Neuaufteilung des Plan d'Aménagement Général (PAG), avril 2020

SD-01	SD-02	SD-03	SD-04	SD-05	SD-06	SD-07
AGN	AGN	AGN	AGN	AGN	AGN	AGN
COS 0,4	COS 0,4	COS 0,4	COS 0,4	COS 0,4	COS 0,4	COS 0,4
CUS 1,0	CUS 1,0	CUS 1,0	CUS 1,0	CUS 1,0	CUS 1,0	CUS 1,0
DL 1,0	DL 1,0	DL 1,0	DL 1,0	DL 1,0	DL 1,0	DL 1,0

**PROJET**

**Ville d'Esch-sur-Alzette**

**Plan d'aménagement général**

**Versión pour le vote du 5 février 2021**

**Partie graphique**

**MATRE POURVAIRE**

Ville d'Esch-sur-Alzette

ADRESSE: BP 102, L-1002 Esch-sur-Alzette

TELEPHONE: (+352) 27 94 11

FAX: (+352) 27 94 9999

INTERNET: www.esch.lu

**MATRE OUVRE:**

Architecture et Aménagement S.A.

ADRESSE: St. Paulus-Strasse 1, 1123 Luxembourg

TELEPHONE: (+352) 20 60 60

FAX: (+352) 20 60 60

EMAIL: info@aa.lu

INTERNET: www.aa.lu

**ÉCHELLE**

1 : 5.000

**DATE**

22

**TRAITÉMENT**

K. Harz, J. Beaulieu

**DATE**

05.02.2021